RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01503
Numéro SIREN : 795 393 560
Nom ou dénomination : 7 LAUX SKI

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/007011

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

.... *GRENOBLE*

Date : 11/06/2018

1370690

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/007011**
n°de gestion : **2013B01503**
n°SIREN : **795 393 560 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 11/06/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

7 LAUX SKI - Société par actions simplifiée
Galerie Commerciale le Pleynet 38580 la Ferriere -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE GRENOBLE

1370690

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

DGFIP N° 2050 2016

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI

Adresse de l'entreprise GALERIE COMMERCIALE 38580 LA FERRIERE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 7 9 5 3 9 3 5 6 0 0 0 0 1 1

Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092016 Net 3	N-1 30092015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 190	AG	8 841	1 349	3 345
	Fonds commercial (1)	AH	290 370	AI		290 370	290 370
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 960	AK	2 234	1 726	3 047
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	4 550	AQ	1 292	3 258	3 713
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	131 551	AS	114 148	17 403	30 574
	Autres immobilisations corporelles	AT	29 880	AU	22 277	7 603	15 363
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	4 499	BI		4 499	4 499
	TOTAL (II)	BJ	475 000	BK	148 792	326 208	350 910
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	31 457	BU	25 000	6 457	51 008
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	64 645	CA	50 169	14 476	12 503
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	27 400	CG		27 400	2 352
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			3 756
	TOTAL (III)	CJ	123 501	CK	75 169	48 332	69 619
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	598 501	IA	223 961	374 540	420 530

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes . CP 4 499 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations . Stocks . Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Reçu (c) au Greffe le : 11 JUIN 2018 sous le n° 1011

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 7LAUXS en Euros

CABINET ACTUARIUS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2016

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ....1 ...000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	42 602	23 385
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	39 707	19 217
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	83 409	43 702
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	220 786	271 503
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	12 937	4 754
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38 739	41 482
	Dettes fiscales et sociales	DY	18 669	59 088
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	291 131	376 827
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	374 540	420 530
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	124 282	157 687
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		8

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2016

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	116 358	FB		FC	116 358	92 031
	Production vendue – biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue – services*	FG	225 529	FH		FI	225 529	254 701
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	341 886	FK		FL	341 886	346 732
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 086	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	27
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	346 973	346 759
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	46 418	68 569
	Variation de stock (marchandises)*					FT	49 551	(1 825)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	236	195
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	80 812	72 888
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 474	2 639
	Salaires et traitements*					FY	48 636	57 107
	Charges sociales (10)					FZ	6 983	12 126
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	35 101	63 667
	Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	46	25
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	270 257	275 390
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	76 716	71 368
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	12	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7	4
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	19	4
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 124	14 077
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	13 124	14 077
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(13 105)	(14 072)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	63 611	57 296

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2016

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	444	280
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	15 244	34 925
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 688	35 205
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(15 688)	(35 205)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	8 216	2 874
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	346 992	346 763
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	307 286	327 546
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	39 707	19 217

RENVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	86	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ____ obligatoires A9 ____			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PROV RISQUE EXCEPTIONNEL	15 244	
PENALITE	444	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

* Des explications sur les éléments cotés de cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2016

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	304 520	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP	4 550	KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3 20 416]	KS	121 153	KT		KU	10 398
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	11 586	KW		KX	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY		KZ		LA	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	18 294	LC		LD	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	155 582	LO		LP	10 398
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	4 499	1U		1V	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	4 499	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	464 601	ØH		ØJ	10 398

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence – Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	304 520	IX	304 520
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	4 550	MI	4 550
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	131 551	ML	131 551
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	11 586	MO	11 586
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	18 294	MU	18 294
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG		NH	165 981	NI	165 981
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	4 499	2G	4 499
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ		NK	4 499	2H	4 499
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK		ØL	475 000	ØM	475 000

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	7 758	PF	3 317	PG		PH	11 075
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	837	PW	455	PX		PY	1 292
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	90 579	QA	23 569	QB		QC	114 148
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 230	QE	2 302	QF		QG	6 532
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 287	QM	5 458	QN		QO	15 745
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	105 933	QV	31 784	QW		QX	137 717
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	113 691	ØP	35 101	ØQ		ØR	148 792

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2016

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalites	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	30 000	6P		6R	5 000	6S	25 000
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	34 925	6Y	15 244	6Z		7A	50 169
	TOTAL III	7B	64 925	TY	15 244	TZ	5 000	UA	75 169
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	64 925	UB	15 244	UC	5 000	UD	75 169
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF	5 000		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	15 244	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

QUADRATUS Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise SAS 7 LAUX SKI 30/09/2016

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
PROVISION DEBITEUR DIVERS	34 925	15 244		50 169

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A.2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 30 09 2016

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA: 39 707

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB
		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WC
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW: 444
	Amendes et pénalités	WJ	444	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7: 8 216
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8
		- imposées au taux de 0 %						ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme						WN
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du C.G.I)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			WQ
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
						TOTAL I		WR: 48 367

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *		WT
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV
		- imposées aux taux de 0 %	WH
		- imposées aux taux de 19 %	WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
		- imputées sur les déficits antérieurs	XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations 2A)	XA
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.		ZY
	Majoration d'amortissement *		XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		XF
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XS
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement * X9 ; Créance dégagée par le report en arrière du déficit ZI)	XG: 2 753
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage		Y2
		TOTAL II	XH: 2 753

Abattement sur le bénéfice et exonérations *:

Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodéciès)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	45 614
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	45 614 XO

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2016

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	4 499	UV	4 499	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 529		2 529		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	585		585		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 085		8 085		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	2 753		2 753		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	50 693		50 693		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	69 144	VU	69 144	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	630	630		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	220 156	53 307	166 850	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	38 739	38 739		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	369	369		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	6 972	6 972		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 978	7 978		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 350	3 350		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	12 937	12 937		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	291 131	VZ 124 282	166 850	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	50 993	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2016

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI

Néant [X] *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise SAS 7 LAUX SKI 30/09/2016

Détail des réintégrations diverses		
Détail des déductions diverses		
CICE 2015		2 753
Total des déductions diverses	XG	2 753

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI

Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	19 217		- Autres réserves	ZD	19 217
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes		ZE	
			Autres répartitions		ZF	
			Report à nouveau		ZG	
TOTAL I	ØF	19 217	(NB . le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	19 217

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

DÉTAIL DES POSTES				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT		240	522
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		32 262	35 176
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS		14 588	5 248
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		1 149	1 109
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST		32 574	30 833
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ		80 812	72 888
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW		1 377	1 423
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z		1 097	1 216
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		2 474	2 639
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée	YY		68 377	69 346
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		21 350	23 643
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *	ØB		53 541	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):	YP		2	4
	- Effectif affecté à l'activité artisanale	RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A.2016

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI

Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	Long terme (10) : 15 % ou 16 %	Long terme (10) : 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations *	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(A)				
		CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))				(B) (ventilation par taux)			
		CADRE C autres plus-value taxable à 19 % (11))							(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 7LAUXS en Euros

CABINET ACTUARIUS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2016

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI

Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

[ ] Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

[ ] Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI

Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 16% ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16% ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 7LAUXS en Euros.

CABINET ACTUARIUS

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E 2016

Formulaire obligatoire (art 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 7 LAUX SKI — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01102015 et clos le : 30092016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	116 358
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	225 529
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	1
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	86
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	341 973

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	46 418
Variation de stock (marchandises)	OO	49 551
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	236
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	53 000
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	46
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	149 252

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée — TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	192 722

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	192 722

Si vous êtes assujettis à la CVAEet un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	341 972
Période de référence	GY	01/10/2015	GZ	30/09/2016
Date de cessation			HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement n'est à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement n'est à signifier.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	304 520		
Installations générales agencements aménagements des constructions	4 550		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	121 153		10 398
Installations générales agencements aménagements divers	11 586		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 294		
TOTAL	155 582		10 398
Prêts, autres immobilisations financières	4 499		
TOTAL	4 499		
TOTAL GENERAL	464 601		10 398

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			304 520	304 520
Installations générales agencements aménagements constr.			4 550	4 550
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			131 551	131 551
Installations générales agencements aménagements divers			11 586	11 586
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 294	18 294
TOTAL			165 981	165 981
Prêts, autres immobilisations financières			4 499	4 499
TOTAL			4 499	4 499
TOTAL GENERAL			475 000	475 000

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 758	3 317		11 075
Installations générales agencements aménagements constr.	837	455		1 292
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	90 579	23 569		114 148
Installations générales agencements aménagements divers	4 230	2 302		6 532
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 287	5 458		15 745
TOTAL	105 933	31 784		137 717
TOTAL GENERAL	113 691	35 101		148 792

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 317				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	455				
Instal.techniques matériel outillage indus.	23 569				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 302				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 458				
TOTAL	31 784				
TOTAL GENERAL	35 101				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	630
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91
Dettes fiscales et sociales	3 350
Total	4 071

Détail des charges à payer

	Montant
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	
- INTERETS EMPRUNTS &DETTES	
- INTERETS EMPRUNTS &DETTES	
- INTERETS EMPRUNTS &DETTES	537
- Echéance 09/14 ISODEV	
- Assurance au 30/09/2014	
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	
- FNP FA10/2014	
- FNP FA 10/2014	
- RNP FA 10/2014	
- FRAIS	
- HONORAIRES	
CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	
- CAP TA	
- CAP 1%CC	
- FC	
ETAT AUTRES CH. A PAYER	
- CFE 2016	1 050
- TA	720
- FPC	500
- 1TAXE 1% CDD	1 080
- ASSURANCES SUR EMPRUNT	
- ASSURANCES SUR EMPRUNT	
- ASSURANCES SUR EMPRUNT	93
BANQUES INTERETS COURUS	
- int debiteur 3e tirm 2014	
Total	3 980

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	30 000		5 000		25 000
Autres provisions pour dépréciation	34 925	15 244			50 169
TOTAL	64 925	15 244	5 000		75 169
TOTAL GENERAL	64 925	15 244	5 000		75 169
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			5 000		
exceptionnelles		15 244			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 499	4 499	
Personnel et comptes rattachés	2 529	2 529	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	585	585	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 085	8 085	
Divers état et autres collectivités publiques	2 753	2 753	
Débiteurs divers	50 693	50 693	
TOTAL	69 144	69 144	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	630	630		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	220 156	53 307	166 850	
Fournisseurs et comptes rattachés	38 739	38 739		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	369	369		
Impôts sur les bénéfices	6 972	6 972		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 978	7 978		
Autres impôts taxes et assimilés	3 350	3 350		
Groupe et associés	12 937	12 937		
TOTAL	291 131	124 282	166 850	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	50 993			

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	290 370			290 370	
Total	290 370			290 370	

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

7 LAUX SKI

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €

Siège social : Galerie Commerciale Le Pleynet

38580 LA FERRIERE

795 393 560 RCS GRENOBLE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2018

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, le rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2016, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des comptes

Sont reprises ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur importance relative par rapport au chiffre d'affaires :

COMPTE DE RESULTAT	
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	**341 886**
Coût des achats et charges externes	127 466
Valeur ajoutée	214 420
Impôts, taxes et versements assimilés	2 474
Charges de personnel	55 619
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	156 327
RESULTAT D'EXPLOITATION	**76 716**
Résultat financier	-13 105
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	63 611
Résultat exceptionnel	-15 688
RESULTAT NET COMPTABLE	**39 707**

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 341 886 €.

Le total des charges d'exploitation ressort à 270 257 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales s'élève à 55 619 €, pour un effectif moyen de 0 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 76 716 €.

Le résultat financier, d'un montant de -13 105 € permet de dégager un résultat courant avant impôt de 63 611 €.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -15 688 €.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 39 707 €, représentant 11.61 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

S'agissant de notre premier exercice, qui a donc nécessairement pris en charge les frais de démarrage de la société, les résultats positifs dégagés nous permettent d'envisager l'avenir sous un jour favorable et d'espérer développer notre activité dans le sens des objectifs fixés.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes font ressortir un bénéfice de 39 706.79 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- Une somme de ..... 39 706.79 €

  affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, je rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Le Président

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

7 LAUX SKI

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €

Siège social : Galerie Commerciale Le Pleynet

38580 LA FERRIERE

795 393 560 RCS GRENOBLE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 5 JUIN 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016, s'élevant à 39 706.79 €, de la manière suivante :

- Une somme de ..... 39 706.79 €

  affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Greffe du Tribunal de Commerce
Palais de Justice
Place Firmin Gautier
CS90150
38019 GRENOBLE CEDEX 1

Objet : **7 LAUX SKI**
N° RCS : **795 393 560 RCS GRENOBLE**

Crolles, le 5 juin 2018

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt et concernant la société sous référence, les documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat) pour l'exercice clos le 30 septembre 2016,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2016,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le coût de ce dépôt sous forme d'un chèque de 46.37 euros en règlement de cette formalité + un chèque de 23.70 euros pour le coût de l'ordonnance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, nos sincères salutations.

Monsieur Jean-Marc Boursier